

Certificat de réalisation

Je soussigné Jacques MARESCAUX représentant légal de l'organisme de formation PSSM France, atteste que

Veronique GROPL

A suivi l'action de formation :

Premiers Secours en Santé Mentale

Dates : du jeudi 11 février 2021
au vendredi 12 février 2021

Lieu : NICE

Durée : Effectivement réalisée **14heures**
sur une durée initialement prévue de **14 heures**
conformément au programme pédagogique préétabli.

Evaluation des acquis de la formation : Au regard de chaque objectif de la formation, le stagiaire est invité à déterminer les connaissances / compétences qu'il a acquises, celles qui sont en cours d'acquisition ou celles qui restent à acquérir. L'évaluation des acquis s'effectuera à l'appui notamment de la correction, en groupe et validée par les animateurs, des exercices (tests, cas pratiques) auxquels le stagiaire a participé.

Objectifs de la formation	Les connaissances / compétences (Cochez la case correspondante)
Avoir connaissance d'un plan d'action pour pouvoir aider des personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale	<input type="checkbox"/> Ont été acquises <input type="checkbox"/> Sont en cours d'acquisition <input type="checkbox"/> Sont à acquérir

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art. L 6315-2 du Code du Travail).

VILLEURBANNE, le **20 avril 2021**

Attention, aucun double ne sera délivré.

Ce certificat n'est pas une accréditation à livrer des formations de PSSM France

Cachet et signature du responsable de l'organisme de formation

Signature du stagiaire

